

CONTES EXTRAORDINAIRES

La Lettre volée

PAR

EDGAR POE

(Suite.)

Avec un adversaire moins sot, il aurait raisoné de la sorte : le garçon voit que, dans le premier cas, j'ai dit : impair ; il se proposera d'abord, dans le second, une simple variation de pair à impair, comme a fait le premier nigaud ; puis, il réfléchira que c'est vraiment là un changement trop simple, et il mettra pair, comme la première fois. Je dirai : pair, et je gagnerai. Ce mode de raisonnement, comment le définirez-vous ?

—C'est, répondis-je, l'identification de l'esprit de notre raisonneur avec celui de son adversaire.

—Absolument. Quand mon petit écolier voulait savoir jusqu'à quel degré quelqu'un était intelligent ou stupide, bon ou méchant, ou quelles étaient ses pensées actuelles, il composait, aussi exactement que possible, son visage d'après le sien, et attendait alors pour savoir quelles pensées ou quels sentiments naîtraient dans son esprit ou dans son cœur, comme pour correspondre avec sa physionomie.

En cela, ce gamin dépassait en profondeur La Rochefoucauld, La Bruyère, Machiavel et Campanella.

—Et l'identification de l'esprit du raisonneur avec celui de son adversaire dépend alors de l'exactitude avec laquelle l'esprit de l'adversaire est apprécié ?

—C'est en effet la condition, répondit Dupin. Si le préfet et ses agents se sont souvent trompés, c'est pour avoir négligé cette identification d'abord ; c'est ensuite pour n'avoir pas su apprécier l'intelligence avec laquelle il entraît en lutte. Ils ne voient qu'eux d'ingénieux, et, lors-

qu'ils cherchent quelque chose, ils se demandent invariablement de quelle façon ils auraient caché eux-mêmes cette chose. Ils calculent juste, en ce sens que leur propre ingéniosité est une copie exacte de celle de la foule ; mais, quand il se présente un malfaiteur particulier, dont la finesse diffère de la leur, ils sont toujours déçus. Leur grand tort est donc de ne pas varier leur système d'investigation, de s'en tenir à leur vieille routine qu'ils exagèrent encore, lorsqu'ils sont poussés par l'appât d'une récompense extraordinaire.

Qu'ont-ils fait dans le cas de D. . par exemple, pour changer leur système d'opération ? Ces perforations, ces fouilles, ces sondes, ces microscopes, ces divisions de surface en cases numérotées, tout cela n'est-il pas la vieille routine investigatrice, poussée jusqu'à l'exagération ?

Remarquez-vous ce préfet qui s'imagine que tout homme, pour cacher une lettre, se servira fatalement d'un trou fait à la vrille dans le pied d'un meuble, ou de quelque coin plus ou moins singulier !

Des cachettes aussi vulgaires ne sont utilisées que par des imbéciles ; cette manière laborieuse de cacher un objet est, en principe, présumable et présumée ; elle n'échappera pas à la patience du premier chercheur venu. Vous comprenez maintenant ce que je voulais dire, en affirmant que, si la lettre volée avait été cachée dans le rayon de la perquisition de notre préfet, il l'eût infailliblement découverte. Cependant le préfet a fait fausse ronte, et la cause première de sa défaite est dans la supposition qu'il a faite que le ministre était fou, parce qu'il était poète à ses heures ! Pour un préfet tous les fous sont poètes.

—Mais est-ce vraiment le poète ? demandai-je. Ne sont-ils pas deux frères, qui tous deux se sont fait un nom dans les lettres ? Le ministre est, je crois, l'auteur d'un livre très apprécié sur le calcul différentiel et intégral. Il est le mathématicien et non le poète.

—Vous êtes dans l'erreur. Il est à la fois poète et mathématicien. En sa double qualité de poète et de mathématicien, il a dû raisonner juste ; comme simple mathématicien, il n'aurait